



SKI-CLUB OTARY
INFORMATIONS UTILES
A CONSERVER PRECIEUSEMENT

VALABLES DES NOVEMBRE 2020

skiclubotary@hotmail.com

MATERIEL

Tout bon skieur doit avoir le matériel suivant afin d'arpenter les pistes :

- Des SKIS avec des fixations réglées pour tes chaussures et contrôlées selon ton poids.
- LUNETTES : indispensables en montagne.
Les lunettes à soleil ne sont par ailleurs utilisables que par beau temps, sinon manque de contraste pour skier. Achète donc de préférence des lunettes « à neige » (« goggles »), utilisables aussi par beau temps.
- Le port du CASQUE est obligatoire pour les enfants et recommandé pour les adultes.
- De plus pour tout achat et location de matériel, nous te conseillons vivement le magasin Forrer à Avenches.

GROUPE

Chaque enfant à partir de l'année de ses 6 ans sera mis dans un groupe avec un moniteur.

Nous faisons des groupes pour autant que nous ayons 3 enfants à mettre dans le même groupe/niveau. Pour des raisons financières nous ne pouvons pas mettre un enfant seul avec un moniteur.

MEMBRES ADULTES

Un membre est considéré adulte dans l'année de ses 16 ans. Ce qui signifie qu'il peut skier librement sans moniteur.

Tous membres adultes n'ayant pas 18 ans révolus doit venir au camp avec la lettre d'autorisation de sortie (envoyée par le comité), signée par ses parents. Sans cette lettre ce membre ne pourra pas être libre pour les sorties du soir.

INSCRIPTIONS ET OU NOUS CONTACTER

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

- Par téléphone : Céline Doudin au 079/678.63.41
- Par e-mail : skiclubotary@hotmail.com
- Le paiement du camp confirme l'inscription

CONFIRMATION / ANNULATION

Par mail, téléphone ou message à chaque membre inscrit le jour avant l'activité.

De plus toutes les informations seront mises à jour sur notre site internet. <http://www.otary.ch>

COURRIER

Les nouveaux membres nous retournent le bulletin d'inscription signé avec toutes les données complétées afin de permettre au comité d'avoir les informations nécessaires à son inscription.

QUESTIONS

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter l'un des membres du comité ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : skiclubotary@hotmail.com

De plus, tu trouveras des informations sur notre site internet : <http://www.otary.ch>

Nous allons également diffuser des photos dans le cadre des activités du ski-club. Les personnes (**adultes ou enfants**) n'autorisant pas la publication de photos qui les représentent sont priées d'avertir le comité.

REGLEMENT DU CAMP

1. La participation au camp de ski est fixée pour la semaine entière ou en cours avec l'accord du comité.
2. La finance d'inscription est à verser dans les délais fixés par le comité.
3. En cas d'accident ou de maladie entraînant le départ d'un participant, seuls les coûts relatifs aux nuitées et aux repas seront remboursés.
4. Les participants sont au camp pour skier. Une autorisation du comité est exigée pour rester au chalet.
5. Les débutants, membres ou non-membres, désireux de participer au camp, sont tenus de participer à trois sorties journalières au préalable. Seuls les skieurs et snowboardeurs capables de s'intégrer dans un groupe seront autorisés à participer au camp.
6. Les enfants en bas âge sont admis au camp à condition qu'ils soient totalement pris en charge par les parents.
7. Les groupes d'âge (catégories pour le concours) sont définis comme suit :

SKI

Juniors Filles (jusqu'à 15 ans)
Juniors Garçon (jusqu'à 15 ans)
Dames (dès 16ans)
Hommes Seniors (16-39 ans)
Hommes Vétérans (dès 40 ans)

SNOWBOARD

Juniors mixtes (jusqu'à 15 ans)
Dames et Hommes (dès 16 ans)

REGLEMENT

8. Le concours annuel est doté de différents challenges qui sont réservés aux membres actifs du Ski-Club Otary. Pour se les approprier définitivement, il est nécessaire de les gagner cinq fois. Pour participer au concours annuel il faut être présent au moins 3 jours pendant le camp.
9. Les participants âgés de moins de seize ans ne sont pas autorisés à quitter le chalet sans l'autorisation du comité.
10. La participation aux « soirées » est obligatoire pour les participants âgés de moins de seize ans et elle est recommandée aux adultes.
11. Les dortoirs ne sont pas mixtes. Il est interdit d'y consommer de l'alcool, de manger ou de fumer. L'extinction des feux est fixée par le comité et doit être respectée par tous.
12. Tous les participants sont tenus de veiller à la propreté des locaux qu'ils utilisent ainsi qu'à leur nettoyage et à leur remise en état à la fin du camp.
13. Les heures fixées pour les repas doivent être respectées. Il ne sera rien servi en dehors de ces heures.
14. Le comité est compétent pour tous les cas non prévus par le présent règlement. Il se réserve le droit de prendre des décisions pouvant entraîner le renvoi du camp pour tout participant qui ne respecte pas ce règlement. En cas de renvoi, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

COTISATIONS

| | |
|---|-----------------|
| Adultes | Fr. 40.- |
| Enfants qui n'ont pas 16 ans durant la saison | Fr. 30.- |

Dans un souci de clarté des comptes et d'établissement d'une liste des membres, notre caissière te sera reconnaissante de t'acquitter de ta cotisation avant le 31 décembre de chaque année, sur le n° IBAN : CH65 0900 0000 1700 9827 3

PRIX SORTIES

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Enfants membres | Fr. 40.- |
| Enfants non-membres | Fr. 50.- |
| Adultes membres | Fr. 50.- |
| Adultes non-membres | Fr. 60.- |
| Enfants moins de 5 ans membres | Fr. 20.- |
| Enfants moins de 5 ans non-membres | Fr. 30.- |

Les sorties journalières se paient sur place.

PRIX CAMP

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Enfants membres | Fr. 250.- |
| Enfants non-membres | Fr. 350.- |
| Adultes membres | Fr. 370.- |
| Adultes non-membres | Fr. 480.- |
| Enfants moins de 5 ans membres | Fr. 185.- |
| Enfants moins de 5 ans non-membres | Fr. 235.- |

Le camp se paye avant à l'aide du bulletin de versement.

Prix d'une nuitée sans l'abonnement :

| | |
|---------------------|-----------------|
| Enfants membres | Fr. 40.- |
| Enfants non-membres | Fr. 50.- |
| Adultes membres | Fr. 60.- |
| Adultes non-membres | Fr. 70.- |

au-dessus de 2 nuitées, la semaine complète doit être payée.